



## COMMUNE D'ARCANGUES

### DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER 2025

Le Conseil Municipal s'est réuni le vingt janvier deux mille vingt-cinq à 19 h 30.  
La séance est ouverte sous la Présidence de Monsieur Philippe ECHEVERRIA, Maire,

Etaient présents : M. ECHEVERRIA Philippe, M. MAISTERRENA Didier, M. GARMENDIA Jean, Mme LAFFONTAS Céline, M. VITIELLO Laurent, Mme CHARLANNE Sandrine, M. PICOT Olivier, M. GARIADOR Alain, Mme JOST Sybille, Mme DUCOURNAU Marcelle, Mme FAVRE Nathalie, M. GAROSI Rémy, Mme DACHARY Sylvie, Mme CAZAUX Marie-Christine M. AIME Ramuntxo, Mme BONNARDET Marlène M. FERRUS Stéphane, Mme CABROL Laurence, Mme THOMAS Nélize

Secrétaire de séance : Mme LAFFONTAS Céline

Absents excusés :

Mme CURUTCHET Maitena ayant donné pouvoir à M. ECHEVERRIA Philippe  
M. DARRIGOL Daniel ayant donné pouvoir à M. GARMENDIA Jean  
M. GARRIGUE Jean-Michel ayant donné pouvoir à Mme LAFFONTAS Céline  
Mme HARAN Corinne ayant donné pouvoir à Mme CHARLANNE Sandrine

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 19

Nombre de membres ayant pris part au vote : 23

Date de la convocation : 16 janvier 2025

Date d'affichage : 16 janvier 2025

Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

#### **Délibération n° 2025/05**

#### **Adoption de la charte ATSEM**

M. VITIELLO expose qu'à la demande des représentants de l'administration et des représentants du personnel siégeant au sein du Comité Social Territorial Intercommunal (CSTI), un groupe de travail a été constitué pour décliner au niveau départemental la charte des ATSEM signée au niveau national par le gouvernement et les représentants des employeurs territoriaux à l'occasion du dernier congrès des Maires de France à Paris, le 23 novembre 2023.

Le groupe de travail, composé de représentants de l'administration au CSTI, de représentants du personnel au CSTI, de représentants de l'inspection d'Académie des Pyrénées-Atlantiques (sauf pour la partie relative aux règles de gestion administrative) et d'élus désignés par l'Association des Maires et Présidents de communautés des Pyrénées-Atlantiques, s'est réuni à deux reprises en 2024.

Avec l'appui des services du Centre de Gestion, le groupe de travail a élaboré une charte des ATSEM, document de référence pour les autorités territoriales, les ATSEM ainsi que les enseignants et Directeurs d'école.

**La charte a pour objectif de préciser les règles de gestion administrative, leurs missions, rôles et positionnements hiérarchiques. Un zoom est également fait sur la santé et la prévention des risques professionnels des ATSEM.** Elle valorise le travail des ATSEM et met en exergue l'importance des échanges entre les différents acteurs (autorités territoriales, directeurs d'école, ATSEM et enseignants notamment).

Le Conseil municipal, après en avoir entendu les explications :

**ADOpte** la charte qui a été soumise pour avis au Comité Social Territorial dans sa séance du 16 janvier 2025.

Adopté à l'unanimité.

Le Maire,

  


M. ECHEVERRIA Philippe.

La secrétaire de séance,



Mme LAFFONTAS Céline